

CP : Daniel Senesael dépose une proposition de résolution visant à permettre le remboursement du traitement prophylactique pré-exposition du VIH

Ce jeudi 1^{er} décembre, journée mondiale de lutte contre le sida, la proposition de résolution visant à permettre le remboursement du traitement prophylactique pré-exposition du VIH déposée par Daniel Senesael et consorts sera prise en considération en séance plénière.

On le sait, chaque jour ce sont près de trois nouveaux cas d'infection au VIH qui sont diagnostiqués en Belgique. Parmi les moyens mis en place pour lutter contre cette épidémie, il existe un Plan national de lutte contre le Sida qui a vu le jour en 2013, lequel, dans son volet prévention, plaide notamment pour le développement d' « un cadre pour les projets pilotes de PrEP et une recherche opérationnelle pour évaluer la faisabilité de la PrEP ».

La PrEP, prophylaxie préexposition est un processus ayant pour but de prévenir l'apparition du VIH/Sida. En 2011, des chercheurs français ont ainsi découvert et testé l'intérêt du Truvada, médicament actuellement utilisé dans le cadre du traitement post-exposition mais qui sous forme de PrEP s'avère également efficace pour prévenir l'apparition du VIH/SIDA.

Alors que l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) préconise « la PrEP comme option de prévention pour les personnes exposées à un risque important d'infection par le VIH, dans le cadre d'une association d'approches préventives », la Conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Durban en juillet 2016 a également consacré l'efficacité de la PrEP.

La Commission européenne a quant à elle validé la mise sur le marché du Truvada, comme outil de prévention. Depuis janvier 2016, nos voisins français ont ainsi décidé de rembourser intégralement le Truvada en PrEP. Chez nous, une étude concernant l'utilisation du Truvada en prévention est actuellement menée par l'Institut de médecine tropicale d'Anvers où 200 personnes y seront suivies durant 18 mois. Ce projet qui a débuté en septembre 2015, dénommé BE-PreP-ared, devrait se terminer fin 2017.

A travers cette proposition de résolution, Daniel Senesael et ses collègues demandent au gouvernement, d'une part, de permettre l'usage de la PrEP afin de prévenir le VIH/Sida dans le cadre d'une prise en charge et d'un suivi médical spécifique mais aussi d'un accompagnement adéquat par des travailleurs communautaires et d'autre part, de permettre le remboursement de la PrEP pour le groupe-cible des hommes ayant des relations avec d'autres hommes et d'étendre ce remboursement à d'autres groupes en fonction des disponibilités budgétaires et des études scientifiques.

Actuellement, le coût actuel du Truvada est de 17 € par comprimé. Si la mise en œuvre de cette résolution demande évidemment de pouvoir dégager certaines marges budgétaires, elle relève avant tout d'un choix politique et de santé publique. En effet, il faut mettre ce coût en regard de celui que représente le traitement du VIH qui peut s'élever à plus de 1000 € par mois. A plusieurs titres, et comme souvent, il vaut donc mieux toujours prévenir que guérir, d'autant qu'à l'heure actuelle on ne guérit toujours pas du VIH/SIDA.